

Que faut-il savoir avant une IRM ?

Qu'est-ce que l'IRM ?

- L'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) est une technique d'imagerie médicale simple et indolore utilisée dans un but diagnostique.
- Son principe repose sur la mesure du magnétisme des noyaux qui composent les principaux tissus biologiques de l'organisme.
- Il faut, pour obtenir les images de l'organe exploré, exposer le patient à un champ magnétique émis par un gros aimant mais aussi à des ondes de radiofréquence.
- En dépit de ses apparences complexes, l'examen est sans aucun danger.

Comment se déroule l'examen ?

- Le patient est installé sur un lit situé à l'intérieur d'un tunnel dans lequel va être émis le champ magnétique qui n'est à l'origine d'aucune sensation.
- Il n'est jamais coupé de l'équipe médicale qui réalise ces explorations, malgré l'isolement apparent : le médecin l'entend et le voit à tout instant.
- La machine, au moment de l'acquisition des images, émet un bruit plutôt intense et rythmique qui peut être désagréablement ressenti : des protections des oreilles seront d'ailleurs proposées et, en cas d'hypersensibilité aux stimulations sonores, il est conseillé de les utiliser.
- Il est important de conserver une immobilité absolue au cours de l'examen pour ne pas fausser les images.
- Le plus souvent, un produit de contraste (un agent paramagnétique comme le gadolinium) sera injecté par voie intraveineuse pour obtenir des informations complémentaires.
- Cette injection intraveineuse est indolore et dénuée de danger. Elle peut cependant entraîner une brève sensation de chaleur ou de froid.
- Les réactions allergiques à ce type de produit sont exceptionnelles, de l'ordre de 1 pour 1000 et sont le plus souvent discrètes. Votre médecin pourra vous prescrire des médicaments pour réduire le risque d'allergie.
- La durée de l'examen est de 20 à 30 minutes, selon les organes explorés, mais il y a des pauses pendant lesquelles il est possible de bouger et de parler à l'équipe médicale, l'acquisition des images se faisant par séquences discontinues.

L'IRM joue désormais un rôle essentiel dans l'étude de la moelle, du rachis, du crâne et du cerveau, mais elle est de plus utilisée dans l'exploration des vaisseaux, du petit bassin ou encore du foie.

Contre-indications

- La grossesse contre-indique l'injection de l'agent de contraste paramagnétique. Il faut la signaler aux membres de l'équipe médicale qui tiendra compte de cette information.
- La grossesse ne contre-indique pas l'examen effectué sans injection.
- L'existence d'un pacemaker est une contre-indication absolue à l'IRM, en raison du risque d'interférence entre son fonctionnement et les signaux électromagnétiques émis par la machine.

Précautions

- Une claustrophobie connue doit être signalée : ce n'est pas une contre-indication, mais elle peut gêner la réalisation de l'examen et nécessiter des mesures préventives (prémédication, voire anesthésie légère).
- La présence de matériel métallique au sein de l'organisme doit être également signalée : prothèse (hanche, par exemple), valve cardiaque, agrafe chirurgicale, matériel d'ostéosynthèse, appareil auditif, voire plomb de chasse, éclat de balle ou d'obus... tout ce qui est métallique et risque de fausser les images.
- Il faut mentionner au radiologue tous les antécédents éventuels d'interventions cérébrales ou oculaires.
- Aucune préparation particulière n'est à envisager.
- Le patient peut reprendre ses activités immédiatement après l'examen.

Cachet du médecin